

DÉPARTEMENT DU TARN



COMMUNE DE DOURGNE

ARRÈTE MUNICIPAL  
N° 20260114AM05PORTANT DENOMINATION ET  
NUMÉROTATION DE VOIRIES  
DE LA COMMUNE DE DOURGNE**LE MAIRE DE DOURGNE,**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-28 ;

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire ;

**ARRÈTE**

**ARTICLE 1 :** Il convient de modifier le plan d'adressage communal en créant et /ou en supprimant les numéros de la manière décrite dans le tableau suivant :

Mise à jour						
Date	Type	N° (nat.)	Nom de la voirie	Rivoli	Parcelle	
5-janv.-26	CREATION	34 bis	Allée Mère Marie Cronier	0145	B0399	
		48	Route d'Arfons	0012	C0837	
	CREATION	48	Route d'Arfons	0012	C0623	
	CREATION	4 bis	Côte de l'Eglise	0069	D0122	
	CREATION	30 bis	Avenue du Maquis	0142	D0270	
	CREATION	22 bis	Avenue Dom Romain Banquet	0067	B0168	
	CREATION	13	Route de Saint Avit	0200	A0966	
		1 bis	Chemin d'En Croucarié	0066	A0966	
6-janv.-26	CREATION	1	Chemin des Jardins du Taureau	PR55	D0712	
	CREATION	1	Chemin d'En Jaurès	PR56	A0088	

A Dourgne, le 14 janvier 2026,

Le Maire,

D COUGNAUD

